



Chantage à l'aide d'un fichier

Par **brucaro**, le **05/01/2008** à **11:50**

Bonjour,

afin d'obtenir ma démission d'une association, le président après convocation devant les membres du bureau a montré une fiche issu du fichier STIC et m'a menacé de la distribuer dans le village si je ne signalais pas ma démission

Suite a ma plainte l'enquête a prouvé qu'un policier(identifié) à consulté cette fiche tel jour a telle heure sans en être mandaté.

A ce jour le Procureur a classé sans suite : auteur inconnu

je vais donc re déposer plainte avec constitution de partie civile

ma question ou plutôt mes questions

puis je déposer plainte contre le policier dans le **département voisin** ou il travaille et ou il a consulté cette fiche

déposé plainte contre le président qui s'en est servi ,**dans le département** ou cela c'est passé

merci pour vos réponses qui me seront d'un grand secours

Par **brucaro**, le **23/01/2008** à **17:37**

OUI, il peut le faire!!

merci a tous.....